

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SA. La Poste 13

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille --+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire :

Page 1 :

- **Compte rendu de la journée du 26 janvier : reportage photos**
- **Le blog**

Page 2 :

- **Compte rendu de la journée du 26 janvier : reportage photos (suite)**
- **Nos lecteurs nous écrivent.**
- **Les Carrières Longues**

Page 3 :

- **Un Jack Spot à 249.000€**
- **Les Reclassés**
- **4^{ème} licence**

Page 4 :

- **Méfi ! François a une idée .**
- **Prochaine Réunion**



Si je dis que le 26 fut une belle réussite, vous allez encore me sortir: " Mouais, mais lui, c'est l'optimiste de service" , un peu style" c'est le ravi du village!" .

Alors je préfère commencer par...

On espérait un peu plus de monde que les 26 présents cette matinée du 26 qui a débuté par le café pris autour d'une table garnie de viennoiseries.

Et c'est donc, 52 oreilles (+ quelques appareils auditifs!) qui ont écouté attentivement et avec beaucoup d'intérêt le petit film présenté par Pierre Cau, responsable à l'Union Syndicale des Retraités.



Et pourquoi un tel intérêt me dirais-vous,? C'est que le film avait la prétention d'expliquer en moins de 15' LA DETTE, que ce n'était pas gagné d'avance de faire une explication simple et à la portée de tous, de problèmes bien souvent abordés par des gens pompeux et sûrs d'eux qu'on appelle dans nos médias Economistes ou Experts de la finance..

Et pourtant, c'est possible comme ils disent à La Poste (ou à la SNCF je ne sais plus) et grâce aux explications brillantes de Pierre qui nous a disséqué ce film, du petit écran jaillit la Lumière, enfin je veux dire la compréhension des phénomènes boursiers qui nous ont amener cette dette.

La discussion c'est rapidement et fraternellement engagé autour de l'escroquerie de cette DETTE!

Malgré les presque 2 heures de débats, le temps paru trop cours aux dizaines d'interventions, allant de l'approbation des mécanismes démontées par ce film aux interrogations que ce dernier à fait surgir.

Dans le respect mutuel, chacun a pu s'exprimer et enrichir ainsi la réflexion de l'autre Et nous nous sommes trouvés obligés d'abrégé un peu ce débat pour cause de repas à aller prendre en commun au Centre de tri Automatique de Mlle Gare (enfin pas avant avoir pris un apéro léger, fallait bien réhydrater des gorges séchées par la discussion ?

RAPPEL

Ce Journal t'intéresse. Il a un complément : le Blog du Syndicat .

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> .

Pour recevoir tous les nouveaux articles envoie un courriel à retraites.cgtposte13@hotmail.fr avec la mention : Les Post' Hier



La reprise vers les 14h15 verra une salle plus clairsemée mais de nouveaux visages quand même
Le débat proposé pour cette deuxième partie fut consacré aux 10 exigences de la CGT, ces propositions que notre Confédération CGT met entre les mains de chaque travailleur et espère soumettre aux candidats aux prochaines élections



Il y fut aussi question de ce Cahier de la Misère et des Revendication qu'on envisage de porter, en délégation que l'on veut nombreuse, visible et médiatisée, à nos directions au début de mois de Mars. Et cette journée bien réussi ma foi (le premier qui dit le contraire, je le traite de "pessimiste de service") se termina autour de 2 superbes Galettes républicaines. arrosées comme il se doit ! Elle aura, nous en sommes sûr, des prolongements.



Sur mon cahier d'écolier, j'écris ton nom ... nos lecteurs nous écrivent.

Journal Les Post's Hier – Syndicat CGT / Retraités Poste 13- 55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille

Nous avons appris le décès de M. Louis CINI, survenu à Draguignan le 13 janvier 2012.

Des condoléances à toute la famille et aux proches ont été adressées par la Section Syndicale

.Allez, on se la pète .Comme s'il nous avait réservé la primeur : « **Bernard Thibault a annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat de secrétaire général de la CGT en 2013, à l'issue de son mandat actuel, dans un courrier au Comité confédéral national, transmis au Post Hier .**

Les Carrières Longues : l'espoir de 300 retraités provençaux

Depuis plus d'un an, leurs pensions ont été suspendues. Les organismes de l'URSAFF et la CARSAT les soupçonnent d'avoir monté des dossiers frauduleux. Eh bien, en Aquitaine, plusieurs d'entre eux viennent de recevoir une

lettre les rétablissant dans leurs droits. Les Provençaux attendent maintenant leur tour. Et nous irons ENSEMBLE au siège de la CARSAT exiger des solutions acceptables aux problèmes douloureux de nos Carrières Longues

MANIFESTATION le 9 Février 2012 – 10H30

devant la CARSAT 35 rue George 13005 Marseille

Voir sur le site de l'USR 13 : <http://www.retraites-cgt13.com/wordpress/>

Salariés de La Poste ou de France Télécom, ils ont vu leur carrière bloquée en conservant leur statut de fonctionnaire, lors de la scission des PTT en 1990.

Le 22 décembre dernier, la Cour administrative d'appel de Nantes a condamné ces sociétés, ainsi que l'État chargé de veiller au respect de ce statut.

Le montant total des indemnisations s'élève précisément à 249 000 €. Les sociétés ont désormais jusqu'à mi-février pour décider d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat.

Les Reclassés devant le Comité Européen des Droits Sociaux

Sur notre blog (<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>) vous trouverez un dossier en PDF. C'est une réclamation adressée au Conseil de l'Europe concernant les "Reclassés" Si tu ne peux accéder au Web, il te suffit de faire un mot au Journal à l'adresse du Syndicat ..et nous

t'adresserons par retour de courrier ce document

Ce qu'il faut savoir, c'est que cette requête devant le Comité Européen des Droits Sociaux a été acceptée.

Le Comité Européen aurait très bien pu la rejeter. Maintenant, le gouvernement Français va devoir répondre.

4^e licence de téléphonie mobile en 2 ans.

Le moins que l'on puisse dire, est que la couverture médiatique donnée à ce 4ème entrant a été imposante. Xavier Niel, patron de Free, et accessoirement 8ème fortune de France, s'est ainsi présenté comme le Robin des bois défenseur du pouvoir d'achat. Il a présenté des tarifs « canons » qui ont immédiatement bénéficié de la sympathie du public.

Qu'importe les effets marketing ou ces propositions aujourd'hui réservées aux 3 premiers millions d'abonné-es à Free mobile, les prix annoncés font la démonstration des marges considérables des opérateurs de téléphonie mobile...

Nous avons toujours dénoncé cette pratique pour le plus grand profit des patrons et des actionnaires. Contrairement à

ses concurrents, La Poste Mobile, le MVNO lancé l'année dernière n'a pas l'intention de revoir ses tarifs pour concurrencer Free Mobile. C'est en tout cas le discours officiel du service presse de l'opérateur : *"Aucun changement n'est prévu. Nos offres sont accessibles et couvrent une majorité des besoins"*

Disponible à partir du **23 janvier 2012.**

Vous pouvez passer la commander à votre syndicat en complétant (ou recopiant) le formulaire ci-dessous.

Je commande exemplaire(s) de la V.O Impôts (6 €)

Nom Prénom.....

Adresse.....

Je joins un chèque de € au Syndicat CGT - La Poste | 3

PS en utilisant le code secret personnalisé que vous trouverez dans la VO Impôts 2012 vous accéderez jusqu'au 31/12/2012 autant de fois que vous le

souhaiterez au site internet de la NVO Impôt: www.vo-impots.com



La CFDT prône une hausse de la CSG contre... une baisse des charges.

Hostile à la mise en œuvre d'une « TVA sociale », la CFDT propose d'instaurer « un choc de compétitivité » en augmentant de 7% la Cotisation sociale généralisée (CSG) en échange d'une baisse de dix points des cotisations patronales. « Si on veut faire un choc de compétitivité important, on prend 10 points de cotisations patronales, on les supprime.

On augmente les salaires de 7% et on augmente la CSG de 7% », a expliqué François Chérèque sur RMC Info et BFM TV. *(D'après vous qu'est ce qui augmentera automatiquement et qu'est-ce qui risque de ne pas augmenter ? (Note Retraités USR)*

« Pour les salariés, c'est neutre. La CSG fait cotiser les revenus du capital, les revenus financiers, les revenus du patrimoine, c'est plus juste »,

« La CSG, c'est plus intéressant, parce que l'assiette est plus large et tout le monde contribue. On peut même choisir de ne pas faire payer les retraités », a suggéré le dirigeant syndical. *(on peut aussi continuer à les faire « casquer » – (Note Retraités USR)*

« Les 3% qui restent, c'est un gain de compétitivité important parce qu'on sait bien que la concurrence avec l'Allemagne, c'est un ou deux pour cent le gain de compétitivité », a-t-il dit. « On décide collectivement de ce qu'on fait de ces 3% : est-ce qu'on augmente les salaires dans certaines entreprises ? Ce sera possible puisqu'elles ne sont pas soumises à la concurrence. Est-ce qu'on investit dans des produits plus modernes pour être plus compétitifs ? Est-ce qu'on baisse les coûts pour vendre moins cher ? », s'est interrogé François Chérèque. *(Là, on tape à la porte du Patron en disant simplement « Toc, Toc, Mr le Patron, au lieu de garder les 3% de gain de productivité dû à la suppression de vos cotisations patronales, vous*

nous les donnez en augmentation de salaire et même vous pouvez immédiatement baisser le prix de vente de vos produits ! » (re Note Retraités USR)

« C'est une proposition qui est difficile à mettre en place mais qui est efficace » et qui pourrait voir le jour « juste après » les élections présidentielle et législatives. *(Mais c'est bien sûr ! Demain on rase gratis. Note Retraités USR)*

« La nouvelle majorité à l'Assemblée nationale pourra décider de la meilleure solution, c'est quand même plus démocratique », a jugé le secrétaire général de la CFDT.

(Heu si on demandait l'avis aux Travailleurs, aux retraités, aux sans emplois ..., ce serait « vraiment » démocratique non ? (et encore Note Retraités USR)

« Si le gouvernement impose une TVA sociale avant les élections, on fera l'action syndicale, on contestera », a-t-il averti. *(pas avant mai 2012, la CFDT a ses cours de piscine : - :) (Note retraités USR)*

La Prochaine.....



..... et on t'y
attend !

**Réunion Mensuelle
des Retraités-ées**

Jeudi 23 février '12

9 heures

**Syndicat CGT
Retraités La Poste 13**

13013 MARSEILLE
